

CANADA

---

RECUEIL DES TRAITÉS, 1944

N° 18

Signé à ACCORD le 28 juin 1944

ENTRE

LE CANADA

ET

LA NOUVELLE-ZÉLANDE

SUR LES PRINCIPES APPLICABLES À LA  
PRESTATION PAR LE CANADA DE FOUR-  
NITURES DE GUERRE CANADIENNES  
À LA NOUVELLE-ZÉLANDE EN VERTU  
DES LOIS DU CANADA DE 1943 ET 1944  
SUR LES CRÉDITS DE GUERRE (AIDE  
MUTUELLE DES NATIONS UNIES)

Signé à Ottawa, le 28 juin 1944

---

En vigueur le 28 juin 1944

---



OTTAWA

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,  
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

1949

24505

32 756 362

b 1631680